



**Sapeurs-Pompiers
du Var**

Direction départementale

8 - AVR. 2021

Groupement Prévision

Service : DFCI

Affaire suivie par : LTN 1^{ère} Cl. Pierre HOUSIAU

Téléphone : 04 94 60 37 93

Numéro **002273**

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours

à

DDTM 83 – SARF / BUS

Quartier du Plan

83 170 BRIGNOLES

Objet : Projet de centrale photovoltaïque au sol à (83) Saint-Julien-le-Montagnier.

Réf : V. courrier en date du 06/01/2020, relatif au dossier n° PC 083 113 19 A0038.
Affaire suivie par **Monsieur Renaud EYMARD**.

P.J. : 1 dossier en retour.

Mes services ont étudié le dossier complémentaire à la demande de permis de construire sur les terrains situés lieudit l'Eouvière à Saint-Julien-le-Montagnier, déposée par CS Terre du Roi, **représenté par M. MULLER Thierry**.

Le présent dossier satisfait aux observations 1 à 5 exprimées par le SDIS 83 dans son avis du 14/01/2020.

S'agissant de l'observation 6/, il est demandé aux services de la DDTM de veiller à la bonne application de l'arrêté préfectoral du 30/03/2015 relatif au débroussaillage obligatoire et à son maintien dans le Var pouvant se trouver contredit par les mesures envisagées dans le « Résumé non technique de l'étude d'impact » (subsistance d'une mosaïque de bosquets et de la zone de présence du lézard ocellé).

Le SDIS du Var émet un avis favorable au dossier.

Pour le Directeur Départemental,
Le Chef du Groupement Prévision

Lieutenant-colonel Jean-Claude POPPI

Copie à : • Préfecture du Var, DDTM, Service Planifications et Prospective, Bureau Transition Energétique & Mobilité, Boulevard du 112^e Régiment d'Infanterie, CS31209, 83070 Toulon Cedex